



PV approuvé par le Conseil d'Ecole
Séance du 17 mai 2011

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'IUFM

Séance du vendredi 11 février 2011 à 14h

Le Conseil d'Ecole de l'IUFM de Franche-Comté s'est réuni le vendredi 11 février 2011 à 14h au siège de l'IUFM Fort Griffon à Besançon sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VERNET.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<p>Représentants des personnels de l'IUFM</p> BATLOGG François DJELKHIR Farida DELACROIX Pascale DORNIER Jean-Marie FIEVET Patrick, Procuration à Mme Wallian GAUTHERON Claude HOUSSAIS Yvon MARTIN Didier PASTEUR Julien PICARD Christian PINGUÉ Danièle ROBERT Didier, procuration à M. Martin TISSIER Christian WALLIAN Nathalie	M. LE BORGNE Philippe	M. LANÇON Eric
<p>Personnalités extérieures :</p> BALLAND Michel, procuration à Mme Gautheron BISOT Elisabeth, procuration à M. Mielle BONTEMPS Patrick CHEVILLARD Olivier, procuration à M. Mielle DE CASTELJAU Christophe KERLEROUX Yves MIELLE Dominique PELLETERET Gérard REINICHE Michel SCHIRRER Joëlle THIBORD Gérard VERNET Jean-Marie WERCKMEISTER François, procuration à M. Vernet	BUTZBACH Etienne CLAUS Françoise LANDRY Dominique LOUVEAUX François RICHARD Joël	GRISON Thierry ROMAGNAN Barbara

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Situation et avenir de l'IUFM
- 2) Questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par M. Jean-Marie VERNET président. Il informe le conseil que 4 représentants des étudiants ont été autorisés à assister aux débats en attendant la tenue des prochaines élections étudiantes et qu'une délégation d'étudiants demande à être reçue.

A ce propos, Mme GAUTHERON exprime son regret quant à la tenue tardive de ces élections et qui a provoqué l'absence des étudiants au cours des derniers conseils d'école.

M. THIBORD s'étonne de l'absence d'autres syndicats représentatifs et Mme PINGUE souligne que la FSU et l'UNSA ne sont pas des organisations étudiantes. M. CHATON-AUBEY indique que seules ces deux organisations ont déposé des listes de candidats. Il rappelle également que, selon les dernières dispositions du ministère, seuls les étudiants peuvent voter, les professeurs stagiaires ne pouvant participer au scrutin. Ces dispositions ont reçu l'agrément du service juridique de l'université consulté sur ce sujet.

La délégation d'étudiants est reçue et remet aux membres du conseil le document ci-joint recensant les difficultés rencontrées: mémoire, certification CLES et C2I2E, tirage au sort pour l'UE2, etc...

M. VERNET revient ensuite à l'ordre du jour et donne la parole à Pierre STATIUS.

1. Situation et avenir de l'IUFM.

Pierre STATIUS souligne d'emblée le caractère exceptionnel donné à cette réunion car nous sommes arrivés à un moment clef où il nous faut réfléchir à l'avenir de la composante IUFM au sein de l'université de Franche Comté et plus globalement à l'avenir de la formation des enseignants dans notre région.

Sur le plan national, le dossier de la formation des maîtres était considéré, par les ministères concernés, comme clos. La réforme se déroulant correctement, il n'était donc pas question d'y revenir. Toutefois lors de la cérémonie des vœux, le Président de la République est revenu sur ce dossier en indiquant que cette réforme, en l'état, ne lui paraissait pas satisfaisante.

Une commission interministérielle a donc été constituée et devrait travailler sur l'ensemble des masters enseignement, la conférence des directeurs IUFM y étant représentée.

Par ailleurs, la CDIUFM a rencontré dernièrement le cabinet de Valérie Pécresse et en particulier Bernard Dizambourg qui pilote la masterisation. Il ressort de ces entretiens que deux cas de figure semblent se dégager quant à l'avenir de la structure IUFM : des IUFM avec des masters qui seraient des prépas concours au sens strict, avec une activité distribuée dans les diverses composantes, autrement dit le scénario service commun ou alors la mise en place de faculté d'éducation qui relèveraient de l'art. L 713.9 du code de l'éducation.

La CD IUFM a rencontré également Jean-Michel Jolion chargé par la ministre d'un rapport sur la masterisation qui devrait paraître en mars. Jean-Michel Jolion soulève deux problèmes : le devenir des « reçus collés » autrement dit les étudiants qui ont validé leur master mais qui ont échoué au concours et donc leur trouver des débouchés hors concours PE, la place du concours qu'il faudrait modifier et mettre en fin de M1.

Sur le plan local, Pierre STATIUS précise qu'il a eu recours à une lettre ouverte afin de débloquent la situation dans un contexte qui voit la situation évoluer fortement autour de nous.

En Bourgogne, les deux directions, université et IUFM, se sont mises d'accord sur une stratégie commune, en Alsace, le principe d'un collegium et d'une faculté d'éducation est lancé, à Lyon un schéma directeur concernant toutes les universités lyonnaises, l'E NS qui vient d'intégrer l'INRP, est en cours de constitution, en Auvergne, un schéma directeur de la formation des maîtres vient d'être signé.

Pierre STATIUS procède ensuite à la lecture du courrier du Président CONDE reçu ce jour à 12h105 (Cf. pièce jointe).

Pierre STATIUS fait part de sa satisfaction notamment sur la décision du président de la création d'une commission mixte composée à parité de membres du CA, CEVU et de membres du CE.

Plus généralement, pour Pierre STATIUS, on retrouve les mêmes difficultés dans les 32 IUFM : surcharge de travail pour les étudiants, faible lisibilité de certains parcours, difficulté de construire une initiation à la recherche.

Il nous faut réfléchir à l'élargissement de l'offre de formation, seul moyen qui puisse à la fois mobiliser les personnels, préserver les sites, protéger les personnels BIATOS. C'est ce principe qui a été adopté dans le document qui vous a été remis et dont Florence PORCHY présentera les éléments principaux.

Jean-Claude CHATON-AUBEY présente les ressources humaines et les moyens financiers de l'IUFM, puis Florence PORCHY les propositions de l'école en matière d'offre de formation, voir document remis en séance.

Un débat s'engage alors entre divers membres du conseil.

En terme de calendrier, Eric DUBREUCQ explique que celui-ci sera variable en fonction du type de formation que l'on va ouvrir. Ainsi le DU ou la préparation concours est envisageable pour la rentrée de septembre, par contre le dossier de la formation par alternance, plus complexe, demande à être travaillé à moyen et long terme.

Pour M. DORNIER, il est nécessaire de revenir sur la situation actuelle et en particulier sur l'inquiétude des étudiants dont leur demande d'audience à ce conseil témoigne. Il souligne le problème, soulevé, dès l'origine, de l'incompatibilité entre préparation à un concours, le master et la préparation au métier d'enseignant. Plus de 200 étudiants sont inscrits en M2 pour 45 postes, il faut donc s'intéresser aux 150 et leur proposer des perspectives.

M. LEBORGNE constate que, dans sa discipline, des étudiants sont extrêmement faibles et incapables de réussir le concours d'où un problème de gestion des futurs flux.

Mme WALLIAN tempère les propos précédent en soulignant que l'on a affaire cette année à un public transitoire, les PE1 sortants, et que l'an prochain le public sera moins hétérogène dans la mesure où la commission pédagogique fera son travail pour l'accession en M2 ;

Mme PORCHY ne nie pas l'inquiétude des personnels et des étudiants dans cette période de profonde mutation. Par rapport à l'année prochaine, on ne peut penser les choses en terme de simple reconduction de cette année. Les flux seront plus faibles et une commission d'admission en M2 sera constituée.

Guy COTTET-EMARD relativise les difficultés rencontrées. Deux éléments viennent modifier la donne : la coexistence de la préparation au concours et du master, le dispositif lié à la recherche qui implique la rédaction d'un mémoire. Il y a, en effet, une diminution du nombre d'heures de cours par rapport au plan de formation antérieur mais au niveau master les méthodes de travail ne sont pas les mêmes.

M. THIBORD plaide pour une réponse rapide aux questions soulevées par les étudiants et en particulier de savoir s'ils sont inscrits dans un master recherche ou dans un master professionnel.

Pour Mme PORCHY, notre master n'est ni un master recherche, ni un master professionnel mais un master professionnalisant avec une dimension recherche.

Pierre STATIUS indique que nous avons affaire, en effet à un master avec plusieurs logiques et que nos étudiants, ex PE1, cherchent le concours et ont du mal à accepter la logique de la recherche.

M. VERNET souhaite revenir à la question de la composition de la commission mixte, souhaitée par le président, et en particulier la désignation des 6 membres représentant l'IUFM et considère que le document présenté par l'équipe de direction est tout à fait remarquable. Ce que conteste M. THIBORD qui souhaite avant de s'engager avoir du recul et de la réflexion.

M. TISSIER prend l'exemple du C2I2E et souligne les difficultés rencontrées quand on change les règles du jeu en cours d'année.

Mme PORCHY rappelle les principaux éléments de l'échéancier des opérations : différents groupes de travail ont été installés dans les différents sites fin janvier début février, vers la mi mars les responsables de site ont remis une synthèse et un comité de pilotage du master comprenant les porteurs de diplômes, les responsables de spécialité, les responsables d'UE, les responsables de sites et les étudiants élus a été constitué. Ce comité de pilotage se réunira dans a semaine du 4 au 8 avril et proposera à l'avis du CEVU et du CA des propositions de modification de la maquette et d'élargissement de l'offre de formation.

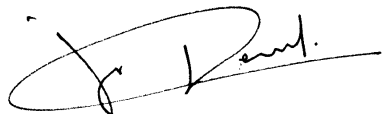
Après de nombreux échanges concernant la proposition du président de l'université sur la composition de la commission mixte, le conseil d'école donne son accord pour que le directeur envoie un courrier au président signifiant notre accord de principe et demandant des éclaircissements quant au périmètre de la mission confiée à cette commission. La réponse sera communiquée aux membres du conseil.

2. Questions diverses.

Mme GAUTHERON soulève la question de la campagne d'emplois 2011 votée par le CE. Pierre STATIUS précise que le président a pour le moment gelé la campagne d'emplois pour l'IUFM en raison de l'insuffisance de visibilité concernant l'évolution de la composante à ce jour. Il n'exclut cependant pas la publication d'emplois au « fil de l'eau ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Le Président du Conseil d'École,



Jean-Marie VERNET

Le Directeur de l'IUFM,



Pierre STATIUS